

La phase d'admission de la procédure Parcoursup va démarrer **mardi 19 mai**.

Pour mémoire, les parents peuvent dans le dossier de leur enfant renseigner leurs coordonnées e-mail et téléphone portable afin de recevoir les alertes et messages Parcoursup.

C'est particulièrement précieux pour le respect des délais

## Lancement de la phase d'admission : mardi 19 mai 2020 à 17h



**1**

# Phase d'admission

## Mardi 19 mai à partir de 17h :

### Consultez les réponses des formations



La phase d'admission va débiter à partir de **mardi 19 mai 2020, 17h (heure de Paris)** : la plateforme Parcoursup mettra à disposition des élèves les réponses des formations aux vœux qu'ils ont confirmés le 2 avril dernier.

[Lien vers le calendrier Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

**Les élèves recevront une réponse pour chacun de leurs vœux qu'ils pourront d'abord consulter avant de pouvoir agir sur leur dossier quelques temps après l'ouverture.** L'idée est évidemment de permettre au plus grand nombre de consulter les réponses tout en garantissant des flux qui restent gérables ; dès que le pic de consultation sera passé, les élèves auront tout loisir de revenir dans leur dossier et répondre aux propositions. Ils ont d'ailleurs plusieurs jours pour le faire.

**1**

**parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

# Parcoursup

## fonctionnera en continu

### du 19 mai au 17 juillet 2020




	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
---	---	--

Rappel : pour que les candidats puissent consulter la plateforme le 19 mai, ils devront pour se connecter à Parcoursup se munir de leur **numéro de dossier et mot de passe Parcoursup**. S'ils ont perdu ces codes, ils peuvent les renouveler dès maintenant via la plateforme.

**parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

## Avant le 19 mai, assurez-vous d'avoir :

- ☑ votre numéro de dossier  
Parcoursup
- ☑ votre mot de passe

	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
---	---	--

Pour mémoire, les principales caractéristiques de la phase d'admission 2020 :

- **La phase d'admission fonctionne en continu** : chaque matin, les dossiers des candidats sont actualisés. Chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions d'admission, il libère une place pour un autre candidat qui souhaite également suivre cette même formation. La situation de chacun de vos élèves va donc évoluer au fil des jours.

- **Un calendrier simplifié et adapté au contexte de Covid-19** : les épreuves terminales du baccalauréat étant annulées, les propositions d'admission sont donc envoyées sans interruption, du 19 mai jusqu'au 15 juillet. En conséquence, le début de la phase complémentaire est avancé au 16 juin.

Par ailleurs, cette année, les candidats qui ont des vœux en attente pourront activer le répondeur automatique dès le 20 mai et un seul point d'étape leur demandant d'indiquer s'ils souhaitent toujours conserver leurs vœux en attente est prévu, du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet.

- **Un accompagnement adapté aux situations de chacun, dans le contexte du déconfinement progressif** :

- **A partir du 19 mai**, les lycéens refusés sur tous leurs vœux pourront solliciter un accompagnement à distance auprès de leur lycée ou d'un CIO en vue de se préparer à formuler de nouveaux vœux en phase complémentaire.
- **A partir du 19 mai, les élèves ayant une situation spécifique** (élèves en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant, sportifs de haut niveau, élèves chargés de famille) : s'ils ne peuvent trouver une formation adaptée à leurs besoins spécifiques, ils ont la possibilité de formuler auprès du recteur une demande motivée de réexamen de leur candidature.
- **A partir du 16 juin**, la phase complémentaire débute et les lycéens, en particulier ceux sans proposition d'admission, pourront formuler des nouveaux vœux pour des formations disposant de places vacantes.
- **A partir du 8 juillet**, les lycéens n'ayant pas reçu de proposition d'admission pourront solliciter l'accompagnement de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de leur académie depuis leur dossier Parcoursup. Elle les aidera à trouver une formation qui leur convient.

**1****parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

# Parcoursup 2020

## La phase complémentaire débutera le 16 juin



## Des ressources pour expliquer et accompagner les élèves dans chaque situation

Des ressources sont mises à disposition des chefs d'établissement, des professeurs principaux et des PsyEn pour mettre en place l'accompagnement nécessaire des lycéens tout au long de la phase d'admission. Elles peuvent être utiles aux parents. :

- **Le guide pratique de la procédure : « Parcoursup 2020 : L'accompagnement des lycéens tout au long de la procédure »**

Vous y retrouvez (partie V – examens des vœux et admission aux formations) toutes les informations clés sur la phase d'admission : son fonctionnement général, les réponses des formations, les délais de réponse aux propositions d'admission, le répondeur automatique, le point d'étape, l'aide à la mobilité Parcoursup, l'inscription administrative et des conseils pour l'accompagnement des élèves qui n'ont reçu que des « non » au 19 mai ou restant sans proposition et ceux en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant.

[Consulter le guide pratique sur Eduscol](#)

- **Des infographies explicatives**

Ces infographies sont publiées sur Eduscol et sur Parcoursup.fr :

- Phase d'admission 2020 : les dates clés et les délais de réponse aux propositions d'admission
- Liste d'attente : comment ça marche ?
- Liste d'attente : vous attendez une place en internat, comment ça marche ?
- Le répondeur automatique : comment ça marche ?
- Deux dispositifs pour accompagner les candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant
- L'inscription administrative dans votre futur établissement

[Consulter toutes les infographies sur Eduscol](#)

- **Des fiches proposées par l'Onisep pour accompagner les élèves refusés à tous leurs vœux le 19 mai**

Fiche pour les élèves : « Faire le point sur mon projet après réception des réponses des formations dans Parcoursup »

[Consulter toutes les fiches sur Eduscol](#)

## Les ressources mises à disposition des lycéens et de leur famille et l'assistance usager

**La plateforme Parcoursup rassemble toutes les ressources mises à disposition des élèves et de leur famille :**

- **la [page de conseils à destination des candidats](#)** : cette page regroupe l'essentiel de l'information sur la phase d'admission et les vidéos tutos et infographies à consulter.
- **les tutoriels vidéo :**
  - Parcoursup : ce qu'il faut savoir sur la phase d'admission
  - Liste d'attente : comment ça marche ?
  - Le répondeur automatique sur Parcoursup : les candidats peuvent l'activer pour leurs vœux en attente à compter du 20 mai
  - La réponse Oui-si, c'est quoi ?

### [Consulter les vidéos](#)

- la **rubrique « Questions fréquentes »** : les candidats mais également ceux qui les accompagnent y retrouvent toutes les réponses à leurs questions.

#### **L'assistance usager reste disponible tout au long de la phase d'admission :**

- la **rubrique contact** pour poser toutes ses questions sur son dossier Parcoursup
- le **numéro vert (0 800 400 070)** : pour le lancement de la phase d'admission, ce service sera exceptionnellement ouvert jusqu'à 20 heures les 19 et 20 mai ainsi que samedi 23 et dimanche 24 mai de 10 h à 16h.
- les **comptes sociaux Parcoursup** :
  - Twitter @Parcoursup\_info
  - Facebook @Parcoursupinfo
  - Snapchat @deveniretudiant

Des tchats en ligne sont organisés pour diffuser les informations générales sur la procédure. Ils sont annoncés via les comptes sociaux Parcoursup indiqués ci-dessus. 2 premiers sont calés les 14 et 20 mai.